

de vieillesse ou qui ont droit à l'allocation supplémentaire de la province, ainsi qu'aux bénéficiaires (y compris les personnes à charge) des allocations aux aveugles, aux mères ou aux invalides, à ceux de l'assistance publique et à certains enfants placés sous tutelle. Une agence subsidiaire de l'Association médicale canadienne, succursale de la Colombie-Britannique, fournit des services médicaux et chirurgicaux aux catégories ci-dessus mentionnées en retour de paiements par tête versés par la province. La Division des services médicaux, à la Section du bien-être, verse des primes médicales, administre et paie les services pharmaceutiques, optiques, dentaires et autres. Les municipalités contribuent 20 p. 100 des frais subis par leurs résidents. Le Service de l'assurance-hospitalisation de la Colombie-Britannique assume les frais d'hospitalisation.

*Hygiène mentale.*—Le Secrétariat provincial administre les Services d'hygiène mentale. Les unités administratives comprennent l'hôpital pour maladies mentales d'Essondale, la clinique Crease de psycho-médecine, des cliniques fixes et mobiles d'orientation juvénile, un dispensaire et un hôpital de jour, une école de formation pour déficients mentaux, la Division de la gériatrie et la Division des recherches. La clinique Crease fait fonction de centre de recherches et de traitement des malades dont les troubles sont passagers. Les malades qui en ont les moyens doivent assumer leurs frais; mais c'est la province qui assume la plupart des frais qui découlent de la mise en vigueur du programme d'hygiène mentale.

*Tuberculose.*—Trois sanatoriums sont maintenus ainsi que plusieurs cliniques fixes et mobiles. La province assume la plus grande partie du coût des services thérapeutiques. Les municipalités font certaines contributions, et les malades sont censés payer selon leurs moyens.

*Cancer.*—Les mesures touchant la lutte contre le cancer et son traitement relèvent de la *British Columbia Cancer Foundation*. Cet organisme maintient des centres de traitement à Vancouver et à Victoria, dix cliniques de consultation à travers la province et une pension de famille attenante au centre de Vancouver. Elle fournit aussi un service gratuit de biopsie s'étendant à toute la province. La province subventionne cet organisme.

*Maladies vénériennes.*—Des cliniques antivénériennes offrent des services gratuits de diagnostic et de traitement.

*Soins dentaires.*—La Division de la prophylaxie dentaire a lancé plusieurs programmes à l'intention des enfants. Ces programmes comprennent des subventions aux dentistes établis dans des régions éloignées, aux services dentaires des écoles urbaines et en vue de développer des services préventifs dans les unités sanitaires. Des cliniques dentaires pour enfants fonctionnent, avec la collaboration de dentistes locaux, dans plus de 60 localités.

*Réadaptation.*—La Section de la santé coordonne les aménagements de réadaptation que des organismes bénévoles ont établis à profusion afin de remédier à certaines infirmités particulières. Le centre de réadaptation G. F. Strong offre des services d'hospitalisation et de dispensaire aux adultes et enfants qui sont atteints de graves infirmités. La Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique maintient un grand dispensaire.

*Autres services.*—La province subventionne des agences qui s'intéressent à des problèmes particuliers, par exemple l'*Alcoholism Foundation of British Columbia*, la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme, et le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne.

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest.**—Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les services de santé sont dispensés grâce à un réseau de services établis par divers organismes publics, par les dénominations religieuses et, dans quelques régions colonisées, par des médecins de l'exercice privé. Les Services de santé des Indiens, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, maintiennent des services de santé à l'intention de la population indigène; le gouvernement territorial du Yukon, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en maintiennent à l'intention de la population blanche. Le ministère de la Défense nationale voit à la santé des forces armées.